13 nov 2026 -21:42

Appartient à Conseil des ministres du 13 novembre 2026

Analyse « coûts-bénéfices » relative à la transformation de la Régie des bâtiments en Agence fédérale pour les bâtiments et services facilitaires

Sur proposition de la ministre chargée de la Gestion immobilière de l'État Vanessa Matz, le Conseil des ministres a pris acte de l'analyse « coûts-bénéfices » relative à la transformation de la Régie des bâtiments en Agence fédérale pour les bâtiments et services facilitaires (AFBSF). Cette analyse s'inscrit dans la prolongation de la vision adoptée par le gouvernement pour l'extension des missions de la Régie des bâtiments à l'ensemble de la gestion facilitaire, aujourd'hui menée par les différentes administrations.

Le Conseil des ministres du 23 décembre 2025 a marqué son accord sur la transformation de la Régie des bâtiments en Agence fédérale pour les bâtiments et services facilitaires, en vue de la centralisation des services d'appui et permettant d'optimaliser les coûts d'occupation.

Une analyse « coûts-bénéfices » a été réalisée dans le cadre du contrôle budgétaire 2026 afin d'identifier quels sont les investissements nécessaires à cette évolution et quel est l'ordre de grandeur des bénéfices attendus. L'objectif est de faire évoluer progressivement le rôle de la Régie vers un opérateur immobilier fédéral intégré, capable d'accompagner les administrations depuis l'expression de leurs besoins immobiliers jusqu'à l'exploitation quotidienne des bâtiments et des environnements de travail.

L'analyse a permis de comparer différents niveaux d'ambition et de retenir un scénario de référence visant l'intégration progressive, à partir de 2028, des immeubles de bureaux actuellement occupés par les administrations fédérales. Le périmètre des bâtiments repris en gestion facilitaire par la Régie est amené à s'étendre progressivement en plusieurs phase, afin d'intégrer à terme l'ensemble des bâtiments administratifs.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique et de la Politique scientifique
Avenue de la Toison d'Or 87
1000 Bruxelles
Belgique
https://matz.belgium.be
info@matz.fed.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
delara.pouya@matz.fed.be

Kevin Meyvaert
Porte-parole (NL)
kevin.meyvaert@matz.fed.be

© 2026 - news.belgium.be